



Saint-Lô, le 6 juin 2024

MONSIEUR LE PRESIDENT SDEAU DIS SEE SELUNE AFF 110 Rue de la Liberté CS 40108

50000 SAINT LO

Direction de la Santé Publique

Unité Départementale de La Manche

Santé/Environnement Place de la Préfecture BP 50431

50001 SAINT-LÔ CEDEX

Téléphone: 02.33.06.56.13 Télécopie: 02.33.06.56.84

Messagerie: ars-normandie-se50@ars.sante.fr Site internet: https://www.normandie.ars.sante.fr

Affaire suivie par Sabrina JAMES

Téléphone: 02.33.06.56.42

Mail: sabrina.james@ars.sante.fr

Objet : Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine.

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du contrôle sanitaire réalisé sur l'unité de gestion exploitation : SDEAU DIS SEE SELUNE STGS

Installation: UNITE DE DISTRIBUTION JUVIGNY

Commune du point de surveillance : JUVIGNY LES VALLEES

Point de surveillance POINT VARIABLE N°6 BELLEFONTAINE

Numéro du Point de Surveillance : 0000004972

Localisation exacte : VILLAGE LA CHAUVINIERE

Motif du prélèvement : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

Date et heure du prélèvement : jeudi 02 mai 2024 à 10h59

Préleveur : AGENT DE PRELEVEMENT DU LABORATOIRE

Numéro ARS-UD 50 : 00179713

Cette unité de distribution alimente toutes ou parties des communes de :

JUVIGNY LES VALLEES MESNIL-ADELEE (LE)

MESURES DE TERRAIN

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité		
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11,8 °C				25,00	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
рН	7,0 unité pH			6,50	9,00	
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFI	ECTION					
Chlore libre	<0,04 mg(Cl2)/L					
Chlore total	0,05 mg(Cl2)/L					

ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Numéro ARS-UD 50:00179713 page: 2

ANALYSE LABORATOIRE

Analyse effectuée par : LABEO MANCHE

Type del'analyse : 0CVM Code SISE de l'analyse : 00194407 Référence laboratoire : M24.64648-1-1

Résultats

Limites de qualité
inférieure supérieure

ANALYSE LABORATOIRE

Chlorure de vinyl monomère

Références de qualité
inférieure supérieure
0,50

CONCLUSION SANITAIRE

L'eau d'alimentation est non conforme en raison de la concentration en chlorure de vinyle monomère qui est supérieure à la valeur limite de qualité fixée à 0,5 µg/L. Cette concentration en chlorure de vinyle monomère ne vaut que pour le secteur "Village La Chauvinière" c ommune de Bellefontaine. Cette valeur n'est pas représentative de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Des mesures correctives nécessaires au rétablissement et au maintien de la qualité de l'eau distribuée ont été demandées.

Conformément aux dispositions de l'article D 1321-104 du Code La Santé Publique, je vous serais très obligé de bien vouloir porter cette information à la connaissance du public.

Pour le Directeur général de l'Agence régionale de santé, L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires,

Signé

Anthony BRASSEUR